

## COMPTE RENDU DU BD DU 31 AOUT 2021

**Présents :** M. Albert DUFFAIT (MAD), G. CORTAT (GC), S. DELERCE (SD), M. AUDY (MA), B. MENAGER (BM), M-L LOGEROT (MLL),

**Excusée :** L. JACQUINOT

**Invité :** N. CLERC (NC)

**NC :** la ligue a accueilli Audrey Chapuis en remplacement de Pascale Dotte qui a fait valoir son droit à la retraite. Audrey occupera un poste de gestion administrative et financière et aura 4 missions. Elle interviendra sur :

**1. Groupement d'employeurs**

- Suivi administratif des contrats
- Facturation
- Suivi de trésorerie
- Comptabilité générale (bilan, compte de résultat...)

**2. IDSF / CFA**

- Saisie et suivi des dossiers AFDAS
- Suivi de la Facturation AFDAS/IDSF

**3. RH**

- Édition et suivi administratif des conventions de mise à disposition

**4. Service civique**

- Saisie et suivi administratif des dossiers

La ligue accueille également 4 apprentis sur le groupement d'employeurs territorial qui sont à 80% sur les comités 21, 25, 58 et 71 et 20% sur la ligue et 1 à 100% ligue sur l'arbitrage.

**MLL :** demande de validation de la Commission de Discipline.

Bruno ZUCHELLI et Charlie WEITZEL souhaitent arrêter.

Sabine DUREISSEIX souhaite être déchargée de sa fonction d'instructeur.

Philippe GOLL désire intégrer la commission et s'investir comme instructeur.

Didier GROSJEAN prendra la place de Sabine comme instructeur.

## **COMPOSITION DE LA COMMISSION DE DISCIPLINE**

Camille GOLL Présidente

Safia KHELIFA Vice-Présidente

### **MEMBRES**

Yannick DUPIN

Sabine DUREISSEIX

Philippe GOLL instructeur

Didier GROSJEAN instructeur

Jean-Luc LARESCHE instructeur

Robert LEONARD instructeur

Marie-Laure LOGEROT

Gaëlle MARCHALL instructeur

Jean-Luc MEYER

Gabin MIGLIORE

Didier PROST

Jean-Luc VERRELLE

### **PROCUREURS**

Stéphanie ARAUJO

Nicolas CLERC

**Le BD vote à l'unanimité la composition de la Commission de Discipline.**

Reçu courrier de la Commission Nationale de Discipline demandant de valider en BD, un courrier pour notifier les sanctions prises au cours de la saison 2020/2021.

**Le BD vote à l'unanimité ce modèle de courrier.**

**MAD** demande qu'un mail soit envoyé à tous les présidents de commission, leur demandant de fournir la composition de leur équipe pour validation au prochain BD.

### **SURCLASSEMENTS :**

Le club de Pouilley les Vignes a fait une demande pour 2 surclassements. Le BD décide de suivre l'avis des techniciens et vote à l'unanimité pour. Ci-joint les courriers adressés au club.

J'atteste que **Mlle BARBERET Emma**, née en 2007, licenciée au HBC POUILLEY LES VIGNES sera éventuellement autorisée à évoluer avec les U18F de son club sous réserve de la qualification de cette équipe AU PLUS BAS NIVEAU TERRITORIAL de la Ligue Bourgogne Franche Comté de Handball, soit le niveau **U18F HONNEUR** (selon l'article 36.2.2 des règlements généraux de la FFHB).

En conséquence de quoi :

- Mlle BARBERET Emma, est autorisée à participer aux brassages U15 ;
- Elle sera autorisée à être surclassée **si, et seulement si**, l'équipe U18 du HBC POUILLEY LES VIGNES se qualifie en **HONNEUR** (le nécessaire sera fait dans Gest'Hand après les brassages).

Cette décision a été prise lors du Bureau Direct du mardi 31 août 2021 et sera notifiée dans le compte-rendu de ce BD.

*NB : dans le cas où elle participerait aux brassages U18 ou à un match de championnat U18 Promotion ou Excellence, ce sera Match perdu par pénalité pour le HBC POUILLEY LES VIGNES.*

-----

J'atteste que **Mlle VERNASSIER Lou**, née en 2007, licenciée au HBC POUILLEY LES VIGNES sera éventuellement autorisée à évoluer avec les U18F de son club sous réserve de la qualification de cette équipe AU PLUS BAS NIVEAU TERRITORIAL de la Ligue Bourgogne Franche Comté de Handball, soit le niveau **U18F HONNEUR** (selon l'article 36.2.2 des règlements généraux de la FFHB).

En conséquence de quoi :

- Mlle VERNASSIER Lou est autorisée à participer aux brassages U15 ;
- Elle sera autorisée à être surclassée **si, et seulement si**, l'équipe U18 du HBC POUILLEY LES VIGNES se qualifie en **HONNEUR** (le nécessaire sera fait dans Gest'Hand après les brassages).

Cette décision a été prise lors du Bureau Direct du mardi 31 août 2021 et sera notifiée dans le compte-rendu de ce BD.

*NB : dans le cas où elle participerait aux brassages U18 ou à un match de championnat U18 Promotion ou Excellence, ce sera Match perdu par pénalité pour le HBC POUILLEY LES VIGNES.*

## **PROGRAMMATION des BD et CA**

- BD élargi aux présidents de commission 1<sup>er</sup> octobre - 9 février
- CA : 6/7 octobre à Semur en Auxois - le 21 mai
- BD : 25 octobre à Besançon - 17 novembre à Besançon - 5 janvier BD à Dijon - 16 mars - 13 avril - 18 mai - 22 juin
- Commission des finances 9 novembre pour présentation du budget
- Validation du budget le 30 novembre à Besançon
- CA en visio pour validation du budget le 4 décembre
- AG extraordinaire au carrefour des formations les 18/19 décembre
- AG ligue le 18 juin à Meursault à voir et confirmer

Le renouvellement du véhicule de la ligue arrive à échéance le 1<sup>er</sup> novembre.

Un stage de U17 France est à mettre en place au mois d'avril dans la Nièvre. Marie-Albert Duffait donnera le cahier des charges.